

Offre n°260750

Informations générales

Etablissement : 0442953W – NANTES UNIVERSITE

Numéro dans le SI local : PR0132

Corps : PROFESSEUR DES UNIVERSITES

Article de référence : 46 1°

Section(s) : 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale

Etat du poste : Vacant

Calendrier du poste

Type de campagne : Synchronisée

Date de prise de fonctions du poste : 01/09/2026

Date de publication du poste : 03/03/2026

Ouverture des candidatures : 03/03/2026 10:00, heure de Paris

Clôture des candidatures : 03/04/2026 16:00, heure de Paris

Profil du poste

Description du poste (Français) : Géographie Sociale

Description du poste (Anglais) : Social Geography

Domaine(s) et sous-domaine(s) de recherche EURAXESS : Geography - Social geography

Enseignement

Composante principale : Institut de Géographie et d'Aménagement (IGARUN)

Adresse : BP 81 227 cedex 3

Complément d'adresse : Campus du Tertre

Code postal : 44312

Ville : NANTES

Pays : FRANCE

Recherche

Laboratoire(s) : 199612367P - UMR - 6590 - ESO - ESPACES ET SOCIETES - 0442953W

Coordonnées du service – contact(s) établissement

Nom du service : Service recrutements E-EC

Adresse électronique générique : drh.concours@univ-nantes.fr

Numéro de téléphone : +33240998362

Contact : Mme Andriamaropaniry Céline

Adresse électronique : celine.cruaux@univ-nantes.fr

Numéro de téléphone : +33253522880

Informations pratiques

Lien : <https://www.univ-nantes.fr/universite/recrutement/recrutement-personnels-enseignants-et-recherche>

Nantes Université recrute

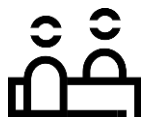
Pour l'IGARUN

Enseignant-Chercheur (H/F)



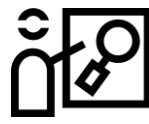
42 500

étudiant-es, dont 5000
internationaux



2605

personnels
administratifs
et techniques



3147

enseignant-es,
enseignant-es-
chercheur-es
+ 541 tuteurs



1259

doctorant-es



42

structures
de recherche

Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université inédit** en France unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) ainsi que Centrale Nantes, l'école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Ces acteurs concentrent leurs forces pour **développer l'excellence de la recherche nantaise** et offrir de **nouvelles opportunités de formations**, dans tous les domaines de la connaissance.

Durable et **ouverte sur le monde**, Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon.

Information sur le poste

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 🏛️ Versant : Fonction publique d'État• 🏢 Composante : IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université)• Laboratoire : UMR 6590 – ESO Nantes• N° Section CNU : 23• Corps : PR• N° de poste (RE) : 0132• Date de nomination : 1^{er} septembre 2026• Localisation du poste : Nantes Campus Tertre | <ul style="list-style-type: none">• 🚗 Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail (transports en commun)• 🚲 Forfait mobilités durables domicile-travail (en fonction du nombre de jours d'utilisation dans l'année)• 🍽️ Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié |
|---|---|

univ-nantes.fr

Éléments de publication (cf. annexe)

- **Merci de préciser la modalité du concours :**

MCU : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> art 26 l 1°<input type="checkbox"/> Art. 26.l 2°<input type="checkbox"/> Art. 33° (mutation MCU)<input type="checkbox"/> Art. 26.l 3°<input type="checkbox"/> Art. 29° (BOE)<input type="checkbox"/> Art. 26.l 4°	PU : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Art. 46.1°<input type="checkbox"/> Art. 46.2°<input type="checkbox"/> Art. 51°(mutation PU)<input type="checkbox"/> Art. 46.3°<input type="checkbox"/> Art. 46.4°<input type="checkbox"/> MCUPH / PUPH
--	---

Intitulé court du profil en français (saisie obligatoire : identique au profil court validé lors de la révision des effectifs) : **Géographie sociale**

Intitulé court du profil en anglais (saisie obligatoire : identique au profil court validé lors de la révision des effectifs) : **Social Geography**

Environnement et contexte de travail

- **Localisation :** Nantes – campus Tertre

- **Enseignement :**

L'**Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN)** est une unité de formation et de recherche. Il a donc deux missions : assurer une formation pour les étudiants et participer à la production d'un savoir nouveau par la recherche scientifique. Il compte 24 enseignant.es chercheur.es titulaires et offre une formation complète de géographie et d'aménagement de la Licence au Master et au Doctorat.

Le ou la Professeur-e recruté-e devra intervenir de la Licence au Doctorat dans l'ensemble des formations de l'IGARUN dans lesquelles prennent place les questions de Géographie sociale quels que soient les thématiques et territoires abordés, c'est-à-dire, la Licence Géographie et Aménagement, le Master GAED, plus particulièrement les parcours Territoires et sociétés et Villes et urbanisme du Master 1 et en Master 2, le parcours Aménagement et Gouvernance des Territoires (AGT) ou/et le parcours Ville et Territoire du Master Urbanisme et Aménagement. Enfin au niveau Doctorat, le ou la candidat-e pourrait être amené-e à proposer et animer des formations au sein de l'Ecole doctorale STT (Société-Temps-Territoires).

Outre une forte implication dans les charges collectives (responsabilité d'année ou de parcours par exemple), le ou la futur-e professeur-e devra jouer un rôle moteur dans les futures évolutions de l'offre de formation de l'IGARUN, qu'elles concernent la formation initiale ou continue. Il est attendu par ailleurs qu'il-elle s'investisse pleinement dans sa mission de direction de recherche au niveau Master et Doctorat ; mais les besoins en matière d'encadrement concernent également des ateliers collectifs de Master pour lesquels il ou elle pourra mobiliser son réseau de relations professionnelles (collectivités locales et territoriales, associations ou entreprises notamment).

- **Recherche (UMR 6590 ESO-Nantes)**

Le poste est rattaché au **laboratoire ESO Nantes** (<https://eso.cnrs.fr/fr/terms/sites-eso/4/nantes>), un des cinq sites de l'**UMR CNRS 6590 ESO « Espaces et sociétés »** (<https://eso.cnrs.fr>). ESO est une UMR sous la co-tutelle du CNRS, des Universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes, Rennes 2 et de l'Institut Agro Rennes-Angers. L'UMR ESO regroupe sur ses cinq sites 131 enseignants-chercheurs, 10 chercheurs CNRS,

univ-nantes.fr

18 ingénieurs et techniciens et 106 doctorants. Le site nantais d'ESO compte quant à lui 12 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3 ingénieurs et techniciens et 7 doctorants.

Depuis son ancrage historique en géographie sociale, le positionnement scientifique du laboratoire de recherche ESO s'est élargi à la dimension spatiale des rapports sociaux et à l'étude des inégalités sous toutes leurs formes, à partir de l'ensemble des disciplines représentées dans son collectif : géographie, aménagement, sociologie, psychologie, science de l'information et de la communication, architecture, urbanisme. Cette hybridation disciplinaire a apporté d'autres méthodes et catégories d'analyse : vers l'individu et son articulation avec le collectif ; vers l'environnement et son articulation avec le social ; vers le sensible et son articulation avec les pratiques et le vécu.

Profil enseignement :

Le ou la professeur-e recruté-e viendra renforcer l'équipe enseignante de l'IGARUN dans les champs de la Géographie sociale, quels que soient les thématiques et territoires abordés. En fonction des spécificités de ses recherches, il ou elle pourra également répondre aux besoins de l'IGARUN en enseignements méthodologiques.

Profil recherche :

Les champs de recherche développés par le ou la professeur-e recruté-e doivent s'inscrire dans le positionnement scientifique du laboratoire ESO Nantes et mettre en débat la dimension spatiale des rapports sociaux ainsi que l'étude des inégalités sous toutes leurs formes. Cela implique une participation active à la vie de cette UMR par une contribution aux trois axes de son programme scientifique, à savoir questionner la production et la hiérarchisation des mondes sociaux, et/ou travailler sur les pratiques, expériences et représentations de l'espace et/ou analyser la (re)localisation du politique. Enfin, le ou la lauréat-e du concours devra piloter des programmes de recherche et prendre des responsabilités dans la gouvernance de l'UMR ESO et/ou à l'échelle du site nantais.

Contact Enseignement : Françoise DEBAINE – francoise.debaine@univ-nantes.fr

Contact Recherche : François MADORÉ – francois.madore@univ-nantes.fr

De plus amples informations sur la campagne de recrutement (calendrier de campagne, composition du comité de sélection, ...) sont disponibles sur le site web de Nantes Université, rubrique [Travailler à Nantes Université](#).

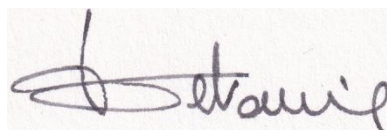
L'audition comprendra une mise en situation pédagogique.
Les modalités seront précisées aux candidats sur la convocation à l'audition.

Signature Directeur du laboratoire :



Directeur ESO-Nantes
François MADORE

Signature Directrice de composante :



Françoise DEBAINE
Directrice de l'IGARUN
Campus Tertre, BP 81227
44312 Nantes Cedex 3

univ-nantes.fr

ANNEXE

(*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none">- la détention du doctorat (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,- l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
26-I-2°	Il faut être <ul style="list-style-type: none">- depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme enseignant titulaire dusecond degré, comme pensionnaire d'une école française à l'étranger- inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de 4 années d'activité professionnelle - autre qu'enseignant ou chercheur - ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et inscrits sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
29°	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur liste d'aptitude , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none">- la détention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,- la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) ou l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
46-2°	Ce concours s'adresse aux maîtres de conférences et aux chargés d'une mission de coopération, sous conditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités .
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux professionnels , aux directeurs de recherche et aux enseignants associés à temps plein , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours externe).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours interne).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

Nantes Université hires

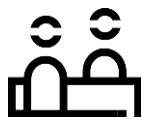
For its IGARUN

Teacher-Researcher



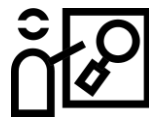
42 500

Students, including 5000 international students



2605

administrative and technical staff



3147

teachers, teacher-researchers + 541 tutors



1259

Doctoral students



42

Research structures

Nantes Université is a public institution of higher education and research which **proposes a unique model of university** in France, uniting a university, a university hospital (CHU de Nantes), a technological research institute (IRT Jules Verne), a national research organisation (Inserm) and also Centrale Nantes, Ecole des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire and École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

These players are joining forces to **develop the excellence of Nantes' research** and to offer **new training opportunities** in all fields of knowledge.

Sustainable and **open to the world**, Nantes Université ensures that its students and staff have the best study, research and working conditions for their on-going professional development on all Nantes Université's campuses, in Nantes, Saint-Nazaire and La Roche-sur-Yon.

General information

<ul style="list-style-type: none">🏛️ Type : State Civil Service🏢 Component : IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université)📍 Laboratory : UMR 6590 – ESO Nantes🏫 CNU branch : 23👤 Corps : PR📄 Poste N° : 0132📅 Date of nomination : September 1, 2026📍 Localisation : Nantes –Tertre Campus	<ul style="list-style-type: none">🚗 Partial reimbursement of home-to-work transport costs (public transport)🚲 Financial assistance for sustainable mobility for home-to-work trips (depending the number of days of eligible transport's use per year)🍽️ Access to CROUS restaurants and cafeterias at preferential rates
---	---

univ-nantes.fr

Publication details (see appendix)

- **Please specify the procedure :**

MCU : <input type="checkbox"/> art 26 l 1° <input type="checkbox"/> Art. 26.l 2° <input type="checkbox"/> Art. 33° (mutation MCU) <input type="checkbox"/> Art. 26.l 3° <input type="checkbox"/> Art. 29° (BOE) <input type="checkbox"/> Art. 26.l 4°	PU : <input checked="" type="checkbox"/> Art. 46.1° <input type="checkbox"/> Art. 46.2° <input type="checkbox"/> Art. 51°(mutation PU) <input type="checkbox"/> Art. 46.3° <input type="checkbox"/> Art. 46.4° <input type="checkbox"/> MCUPH / PUPH
--	---

Short title of the position in French (required: identical to the title approved during the workforce review): **Géographie sociale**

Short title of the position in English (required: identical to the title approved during the workforce review): **Social Geography**

Working environment and context

- **Localisation : Nantes – Tertre Campus**
- **Training (IGARUN)**

The applicant will be expected to contribute to all the programmes offered by the *Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université* (IGARUN), spanning the full range from Bachelor to PhD level. The curricula of these programmes encompass Social geography, including (i) the Bachelor in “Geography and Planning”, (ii) the Master in “Geography, Planning, Environment and Development”, with specializations in “Planning and Territories Governance“, and potentially (iii) the Master in “Urbanism and Planning”. Additionally, the applicant may be invited to propose doctoral lectures to the STT (“Société, Temps, Territoires”) graduate school.

In addition to a robust involvement in community services (e.g., programme director), the applicant will be expected to assume a leading role in the prospective development of IGARUN's curricula, whether in initial or continuing education. It is expected that the future professor will devote themselves fully to the task of directing research at the Master's and PhD levels. Supervision also extends to Master 1 group workshops such as territorial diagnosis, for which the future professor may draw upon his/her professional network (in particular local, regional and national authorities, NGOs or companies).

- **Research (UMR 6590 ESO)**

The future professor will be affiliated with ESO in its Nantes component. The laboratory **ESO-Nantes** (<https://eso.cnrs.fr/fr/terms/sites-eso/4/nantes>), is a joint research unit of the CNRS : **UMR CNRS 6590 ESO « Espaces et sociétés »** (<https://eso.cnrs.fr>). ESO is a UMR under the joint supervision of the CNRS, the Universities of Angers, Caen, Le Mans, Nantes, Rennes 2 and the Institut Agro Rennes-Angers. UMR

univ-nantes.fr

ESO's five sites bring together 131 teacher-researchers, 10 CNRS researchers, 18 engineers and technicians and 106 PhD students. ESO's Nantes site employs 12 teacher-researchers and researchers, 3 engineers and technicians and 7 PhD students.

From its historical roots in social geography, the ESO research laboratory's scientific positioning has broadened to include the spatial dimension of social relationships and the study of inequalities in all their forms, drawing on all the disciplines represented in its collective : geography, planning, sociology, psychology, information and communication science, architecture, urban planning. This disciplinary hybridization has brought other methods and categories of analysis : towards the individual and its articulation with the collective; towards the environment and its articulation with the social; towards the sensitive and its articulation with practices and experience.

Teaching profile :

The future professor will contribute to the enhancement of the IGARUN's team in the domains of **social geography** whatever topics and issues, and territories covered. In accordance with the particulars of his/her research, the professor may also be able to fulfil the methodological teaching expectations of the IGARUN.

Research profile :

The research fields developed by the recruited professor must be in line with the scientific positioning of the ESO Nantes laboratory and debate the spatial dimension of social relations as well as the study of inequalities in all their forms. This implies active participation in the life of this UMR by contributing to the three axes of its scientific program, namely questioning the production and hierarchization of social worlds, and/or working on practices, experiences, and representations of space, and/or analyzing the (re)localization of the politic. Finally, the successful candidate will be required to lead research programs and take on responsibilities in the governance of the ESO joint research unit and/or at the Nantes site.

Teaching contact : Françoise DEBAINE – francoise.debaine@univ-nantes.fr

Research contact : François MADORÉ – francois.madore@univ-nantes.fr

Further information on the recruitment campaign (schedule, composition of the selection committee, etc.) is available on the Nantes Université website : [Travailler à Nantes Université](#).

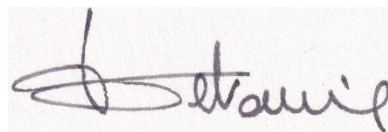
The interview will include a teaching simulation.
Details will be provided to candidates in the interview invitation.

Signature of the Laboratory Director:



Directeur ESO-Nantes
François MADORE

Signature of the component Director :



Françoise DEBAINE
Directrice de l'IGARUN
Campus Tertre. BP 81227
44312 Nantes Cedex 3

univ-nantes.fr

ANNEXE

(*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none">- la détention du doctorat (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,- l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
26-I-2°	Il faut être <ul style="list-style-type: none">- depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme enseignant titulaire dusecond degré, comme pensionnaire d'une école française à l'étranger- inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de 4 années d'activité professionnelle - autre qu'enseignant ou chercheur - ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et inscrits sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
29°	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur liste d'aptitude , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none">- la détention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,- la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) ou l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
46-2°	Ce concours s'adresse aux maîtres de conférences et aux chargés d'une mission de coopération, sous conditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités .
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux professionnels , aux directeurs de recherche et aux enseignants associés à temps plein , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours externe).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours interne).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.